



Section Isère

Comité régional Centre-Est

Mail : snpespjcentreest@mailo.com

Site : <https://snpespj.fsu.fr>

Lyon, le 08 décembre 2025

Lettre ouverte

Mesdames et Messieurs les Magistrat.e.s,

Notre organisation syndicale des professionnel.le.s de la protection judiciaire de la jeunesse, rédactrice de cette lettre, a pour objectif de **vous alerter sur le projet de notre administration de fermer l'Unité Educative d'Hébergement Diversifié de Corenc (38)**, malgré un projet particulièrement adapté aux besoins des enfants que nous accompagnons, notamment celles.eux parmi les plus fragiles, sortant.e.s d'incarcération ou de CEF.

Alors que l'activité des deux UEMO de Grenoble ne cesse de grandir au fil des mois, l'administration s'est mise en tête de répondre à cette inflation par la création d'une nouvelle unité de milieu ouvert à moyens constants. Leur idée est simple : **prendre les moyens humains et matériels là où ils existent, soit au sein de l'UEHD de Corenc.**

Si nous ne remettons pas en cause la nécessité d'ouvrir une troisième unité de milieu ouvert dans le Sud Isère, elle ne peut se faire au détriment d'une structure telle que l'UEHD qui peut actuellement accueillir jusqu'à 24 jeunes, en répondant au plus près à leurs besoins grâce à des solutions de placement diverses (appartements de semi-autonomie, familles d'accueils, chambres en FJT, placements à domicile, etc). Cette structure rayonne sur toute l'interrégion, voire au-delà. Y renoncer impacterait le travail de tou.te.s les professionnel.le.s et de toute la chaîne pénale (lieux d'hébergements, milieux ouverts, unités d'insertion, magistrat.e.s, services de la protection de l'enfance, de santé, etc). Par ailleurs, la création d'une troisième UEMO à Grenoble augmenterait mécaniquement les besoins, et donc par ricochet les besoins de solutions d'hébergement.

Tandis que la question de l'hébergement est un sujet générant une très forte

inquiétude au regard des dernières annonces du garde des sceaux et tant la tension est forte quant aux places disponibles, quel message envoie notre administration en fermant une structure qui offre pourtant un accompagnement répondant au besoin impérieux de protection des adolescent.e.s que nous accompagnons ?

Afin de lutter contre ce projet incohérent et inacceptable, nous avons lancé une pétition, disponible via le lien : <https://c.org/XLtzY4Nrjd>

Nous restons à votre disposition par mail ou par téléphone, si vous souhaitez nous faire part de votre soutien, ou même venir nous rencontrer afin d'échanger plus longuement sur le sujet.

Copie pour information à :

- Barreaux des avocats de l'inter-région
- Syndicat des Avocats de France
- Syndicat de la Magistrature

